

Interpellation – Stationnement

Monsieur le conseiller,

J'ai bien reçu votre interpellation et vous en remercie.

Je voudrais tout d'abord souligner que je partage bien évidemment votre constat global sur les difficultés de stationnement dans notre commune et l'ampleur de la tâche qui en découle afin d'apporter des solutions pérennes à cette problématique.

Alors, à propos de votre proposition d'ouverture des emplacements de stationnement des grandes surfaces, Il existe déjà un règlement « Taxe sur les emplacements de parking » (voté au Conseil Communal du 20/04/2016) qui prévoit à son article 6 « *une réduction de 50 % du taux par emplacement de parking (...) connexes à une activité commerciale, industrielle, artisanale ou desservant des bureaux lorsqu'elles mettent leurs emplacements à disposition des riverains en dehors des heures d'ouverture normales (...) et ce pendant au moins 10 heures consécutives* ».

Mon administration a également eu dans le passé une démarche plus proactive avec certains grands propriétaires de parking, mais malheureusement cette démarche n'a pas porté ses fruits. En effet, plusieurs réunions ont été organisées entre le Politique, le service Mobilité, le service Taxe pour tenter de trouver d'autres pistes. Certaines enseignes ont même été sondées, dont la KBC (qui possède l'un des plus grands parkings en sous-sol). L'idée était de faire la promotion de l'exonération de ce règlement taxe et de voir ce qui pourrait constituer un meilleur incitant, en comptant aussi sur la bonne volonté des enseignes.

Notre administration a rapidement été confrontée à plusieurs obstacles :

- Coût pour la commune
- Risques de vandalisme/nuisance et problématique du contrôle (qui va contrôler et au frais de qui ?
- Risques de retrouver des véhicules ventouses en dehors des heures de parking autorisées pour les riverains

Au bout du compte le projet a été abandonné faute d'enthousiasme des enseignes pour qui le bénéfice était beaucoup moins important que les inconvénients.

Pour la mutualisation des parking appartenant à la commune, un débat pourrait avoir lieu à ce sujet mais les problèmes évoqués plus haut subsisteront.

Enfin, à propos des difficultés rencontrées plus précisément par les riverains du Mettewie 85-95, on ne peut pas mettre un policier en permanence sur place pour la surveillance. Néanmoins, nous sommes conscients du problème et nous allons proposer l'organisation d'une concertation avec le service communal de la mobilité, les services préventifs et les services de police pour trouver une solution structurelle à ces problèmes qui perturbent le bon fonctionnement de cet espace.

En espérant avoir pu ainsi répondre à votre question, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller, en l'expression de ma considération distinguée.

L'Echevin de la Mobilité,
Abdellah Achaoui

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La problématique du stationnement à Molenbeek est de plus en plus omniprésente dans tous les quartiers à un point tel que les riverains finissent par stationner sur les trottoirs, ce qui est non seulement verbalisable mais surtout dangereux pour les piétons ou autres usagers faibles qui doivent emprunter des détournements (chaussée, piste cyclable ...) pour pouvoir suivre leur chemin.

Une voie que le MR propose de suivre est celle des parkings des grandes enseignes qui sont libres dès 20h00. En effet, le toit de certaines enseignes telles Delhaize Piron, Carrefour Mettewie, Lidl Gand ... restent libres de 20h00 à 08h00 et comptent des centaines de places. Il en va de même d'espaces de parking appartenant à la commune tel le parking lié aux établissements scolaires de la Flûte Enchantée qui est désert soir et week-end alors qu'il compte au moins 60-80 places.

Les riverains doivent chercher éperdument un emplacement en fin de journée non loin de leur habitation (enfants, sacs, courses ...) et de préférence dans un espace sécurisé.

Il en va de même avec une problématique connue de tous à la station-service du Mettewie qui a été transformée en Delhaize Shop & Go. Les clients ne respectent pas les trottoirs où ils stationnent pour « quelques minutes » et entravent le passage des usagers faibles !

Quand ce n'est pas le trottoir, ils bloquent les parkings de l'immeuble. Une situation qui engendre souvent des situations conflictuelles.

Pour permettre aux enseignes de mettre ces espaces à disposition en étant garantis de ne pas retrouver des voitures tampons ou abandonnées, cela nécessite une collaboration étroite avec la commune qui pourrait non seulement délivrer des cartes spécifiques mais aussi tout mettre en œuvre pour contrôler et retirer les véhicules gênants.

1. Que compte faire la commune pour ouvrir les emplacements de stationnement des grandes surfaces ? Quelle autre proposition que la taxation ?
2. Peut-on espérer que les parkings appartenant à la commune soient accessibles aux riverains les soirs et week-ends ?
3. Les riverains du Mettewie 85-95 peuvent-ils espérer une intervention constructive et durable pour lutter contre les désagréments causés par certains automobilistes qui se rendent à la station essence ?

Merci

Didier Milis